Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1409-1410

Rubrik: Cantons actuelles : brèves

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BRÈVES

Fribourg

Des lauriers pour le Bureau de l'égalité

Le Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille (BFEF) a ouvert ses portes le 1er juin 1994. Un décret gouvernemental lui donne cinq ans, jusqu'en 1999, pour faire ses preuves ou réaliser l'égalité dans le canton de Fribourg! A mi-parcours, les députés au Grand Conseil ont reçu un rapport d'activités détaillé, où le Conseil d'Etat reconnaît le travail accompli. *«Au cours de ces trois dernières années, le Conseil d'Etat a eu maintes occasions d'apprécier la valeur et la qualité des activités et des réalisations du Bureau et de la Commission»*, écrit le gouvernement en préambule au rapport. Le maintien du BFEF au-delà de l'an 2000 n'est cependant pas encore assuré. Le Grand Conseil n'en décidera pas avant l'an prochain.

En trois ans, le Bureau de l'égalité a fourni un immense travail. Tant dans le domaine de l'égalité que dans celui de la promotion des familles, si tant est que ces deux pôles sont dissociables. Ainsi, le BFEF et la Commission extra-parlementaire qui lui est associée se sont mobilisés pour l'adoption d'une loi cantonale sur les structures d'accueil de la petite enfance qui demande aux communes de mettre à disposition des parents les places d'accueil nécessaires. Le BFEF a aussi publié le classeur des familles, un guide juridique et social complet qui se vend comme des petits pains (voir notre précédent numéro).

Pour améliorer la représentation des femmes au sein des commissions et les groupes de travail de l'Etat, le BFEF a innové en Suisse romande en réalisant un registre des femmes, comme il en existe ailleurs en Suisse alémanique. Des cours «Femmes et vie publique» ont été mis sur pied pour préparer les femmes à un engagement politique. Le BFEF participe aussi aux travaux de la Commission cantonale pour l'évaluation et la classification des fonctions (importante pour ce qui est de l'égalité des salaires). Cette commission a choisi le système ABAKABA, élaboré sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité, qui garantit une application adéquate de la loi fédérale sur l'égalité. Et beaucoup d'autres activités encore.

Le Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille a trouvé son rythme de croisière (rapide et économique, son budget annuel est de 200.000 francs). Il est assisté par une commission politique consultative. Présidée pendant deux ans par la démocrate-chrétienne Gabrielle Multone, la commission est aujourd'hui orpheline du pdc. En effet, depuis la démission de Mme Multone, aucune démocrate-chrétienne n'a voulu reprendre le flambeau. Dommage, à l'heure du débat sur l'avortement où les femmes pdc ont eu le courage de prendre une position opposée à celle des hommes de leur parti, et surtout à l'heure où le Grand Conseil devra décider de la poursuite des activités du BFEF. Mais, ne désespérons pas, elles ont encore le temps de se presser au portillon !

Annette Wicht

Genève

Les 90 ans de l'ADF

Après les Vaudoises qui ont commémoré cette date historique sous la houlette de Christiane Mathys, huitième présidente de l'association, c'est au tour des Genevoises de fêter le même anniversaire, puisque les sections genevoise et vaudoise de l'association pour le suffrage féminin ont vu le jour l'une et l'autre en 1907.

C'est l'occasion de rappeler que la cause du suffrage féminin, comme d'ailleurs celle de l'égalité, fait partie d'idéaux défendus par des esprits sensibles à la justice, qu'ils soient masculins ou féminins. La présidence en 1907 est confiée à un homme, Auguste de Morsier, qui préside également l'association suisse pendant trois ans.

En 1912, Emilie Gourd accepte de prendre la présidence et elle dirige l'association jusqu'en 1946. Les lectrices et lecteurs de *Femmes Suisses* la connaissent bien puisqu'elle créa le journal *«Le mouvement féministe»*. Elle mène donc sa lutte aussi bien avec sa plume qu'en parole: partout où elle faisait une conférence, se créait un nouveau groupe pour le suffrage féminin.

De 1947 à 1955, c'est Emma Kammacher qui tient les rênes de l'association, puis ce sera Marie-Jeanne Mercier de 1955 à 1984. Leur succèdent Gilberte Muller de 1984 à 1990 et Lisette Thévenaz, depuis 1990. La longévité, la ténacité et le

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES SCIENCES

MISE AU CONCOURS

Dans le cadre du Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, qui assure un enseignement spécialisé de l'hydrogéologie en Suisse, un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE EN HYDROGÉOLOGIE QUANTITATIVE

est mis au concours.

Le candidat choisi devra assurer un enseignement de 2ème et de 3ème cycle (niveau postgrade) à l'intention de géologues ou ingénieurs diplômés et diriger des recherches dans les domaines suivants:

- simulation des écoulements et des phénomènes de transport (masse, énergie) dans les eaux souterraines par modèles numériques,
- hydrodynamique des eaux souterraines,
- méthodes géostatistiques et stochastiques appliquées à l'hydrogéologie.

Le candidat sera amené à collaborer avec les autres groupes du Centre d'hydrogéologie (circulations profondes et géothermie, hydrogéologie des roches fissurées karstiques, transport de traceurs et de colloïdes en milieu poreux) et de l'Institut de géologie (interaction eau-roche, géochimie basses températures, déformations et problèmes géothermiques). L'hydrogéologie est une spécialité neuchâteloise reconnue par les Universités de Berne et de Fribourg dans le cadre du département BENEFRI des sciences de la terre.

Traitement et obligations: selon conditions légales.

Entrée en fonction: octobre 1998.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur du Centre d'hydrogéologie, rue Emile-Argand 11, CH-2007 Neuchâtel (tél. +32. 718. 26. 89).

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications, projets de recherche et références, au **Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1997.**

dévouement de ces président-e-s frappent -, ils n'ont été que 6 depuis 1907!
La commémoration préparée par le comité genevois se déroulera **les 18, 19 et 20 septembre au Centre de Balexert.** Une exposition retracera les grands moments de la lutte pour le suffrage: 4 échecs avant les victoires cantonale du 6.3.60 et fédérale du 7.2.71.
Comme l'automne est électoral à Genève, les candidates au Grand Conseil de tous les partis seront invitées au **vernissage qui aura lieu jeudi 18 de 18h à 20h,** elles seront présentes aussi les vendredi et samedi aux côtés des membres de l'ADF.

Simone Chapuis-Bischof

Neuchâtel

Vous cherchez du boulot?
Destination emploi est un guide pratique, fort bien fait, qui présente et explique, exemples concrets et dessins marrants à l'appui, comment faire un bilan personnel et professionnel, comment rédiger son CV et sa lettre de motivation, relancer ceux qui n'ont pas répondu, se présenter à l'entretien d'embauche et répondre aux questions-piège, comprendre les codes du certificat de travail, et bien d'autres choses encore, toutes utiles et écrites dans un style concis et agréable. Rédigé par Anne-Laure Brunner et édité par l'Association suisse Bureautique et Communication (ASSAP), ce guide pratique peut être commandé à: Editions ASSAP, Françoise Aebersold, Côte 81, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 / 721 15 16, fax 721 15 00. Prix: 24.- fr. + frais.

(mc)

Vaud

Mammographie: bonne nouvelle
Le 8 mars, l'Association vaudoise pour les Droits de la Femme lançait une pétition pour une prise en charge par les assurances-maladie de la mammographie de dépistage du cancer du sein.
Une conférence de presse était prévue le 4 juin. Cinq jours avant la conférence, surprise pour l'ADF: Madame Ruth Dreifuss vient de répondre favorablement à sa requête! Les femmes, dès 50 ans, pourront bénéficier d'une mammographie de dépistage tous les 2 ans, pour autant que celle-ci soit exécutée dans un centre agréé.
Cette bonne nouvelle n'a pas empêché les institutions requérantes d'inviter la presse. En effet, **19 782 signatures** ayant été récoltées en trois mois, dont 3000 à l'extérieur du canton, Christiane Mathys, présidente de l'ADF-Vaud, tenait à remercier publiquement tous ceux qui avaient soutenu l'ADF.
La FRC a rappelé que les frais de dépistage sont beaucoup moins élevés que les traitements de cancers décelés trop tard. Ce qui n'avait pas empêché les assureurs de demander un moratoire sur cette prise en charge comme sur toute nouvelle prestation. Comme l'a fait remarquer la conseillère nationale **Francine Jeanprêtre,** présidente de la Fondation pour le dépistage du cancer du sein, la politique actuelle de prestations à court terme, signe de désarroi, est incompatible avec une véritable prévention.
Des médecins ordonnent actuellement, sous couvert de dépistage, des mammographies de prévention, (coût 200 à 300 francs), qui n'offrent pas la garantie de qualité nécessaire. Une mammographie de dépistage simplifiée, dans le cadre du programme de prévention de la **Fondation de dépistage du cancer du sein,** ne coûte que 150 fr. environ. Dès que l'on pourra garantir la qualité de l'examen, soit dès le 1er janvier 1998, la nouvelle prestation sera prise en charge.

Nicole Matthey K.

Vigilance et solidarité
A l'occasion de la grève qui a agité l'Université de Lausanne en mai, la question du sexisme à l'Université et de la difficulté pour les femmes d'accéder à des postes importants a été débattue. De là est née la revendication en faveur d'une chaire d'études féministes.
L'éviction d'une femme juriste peintre, candidate à un demi-poste de droit pénal, a indigné les féministes. Deux hommes lui ont été préférés pour des postes à mi-temps. Une commission consultative motive ce refus par les *«activités artistiques»* de la candidate, qui pourraient nuire à son enseignement. Plainte a été déposée auprès du Département de l'instruction publique. Actuellement, ce poste aurait été remis au concours. Les féministes dénoncent, à propos de cette affaire entourée d'un savant flou artistique, la procédure de nomination à l'Université, jugée obscure.
Lors d'une journée de conférences organisée dans le cadre de la grève, «Bads Girls go everywhere», groupe féministe pluridisciplinaire né début 1996, composé d'étudiantes et d'assistantes, a invité **Thérèse Moreau**, écrivaine, à prendre la parole à propos de la discrimination sexiste à l'université. Sur le thème «Comment meubler sa maison», inspiré d'*«Une chambre à soi»,* de Virginia Woolf, l'écrivaine a recommandé aux étudiantes de *«meubler leur chambre avec leurs propres meubles»* au lieu d'entrer dans un espace déjà meublé pour les hommes: symboliquement, de construire un monde différent, où les femmes aient leur place.
Elle a rappelé qu'il y a une dizaine d'années, à l'occasion des 150 ans de l'Université, le groupe «Uni-Femmes», avait formulé la même requête que les grévistes de mai 97. Si celles-ci l'avaient su, elles auraient pu profiter de tout le travail accompli par ce groupe (constitution d'un dossier, six ans de démarches auprès du rectorat). L'Université a pu faire comme si rien n'avait été entrepris. Pendant que les femmes usent leurs forces à prouver qu'elles sont capables de tout faire, les hommes assurent leurs défenses!
Les «Bad girls» ont mis sur pied plusieurs groupes de travail dont l'un pour réfléchir à des études non sexistes. Elles annoncent pour octobre un colloque consacré aux études féministes auquel participeront des déléguées étudiantes de toute l'Europe.

(nmk)

EPFL
ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Le Département de Génie Mécanique de L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE (EPFL) met au concours un poste de

PROFESSEUR/E en TRANSFERT DE CHALEUR ET DE MASSE

Ce poste est destiné à un/e ingénieur/e très qualifié/e, interéssé/e par la formation des ingénieurs/res et ayant démontré des compétences scientifiques de haut niveau en matière de recherche. Le/la candidat/e possédera une bonne connaissance des méthodes expérimentales et/ou de modélisation numérique dans le domaine de l'ingénierie thermique. Une expérience industrielle est hautement souhaitée.

Le/la candidat/e doit avoir des aptitudes marquées pour réaliser et conduire d'importants projets de recherche. Il/elle devra avoir un excellent leadership ainsi que de l'aisance et un vif intérêt pour les projets pluridisciplinaires, notamment en collaboration avec les industries. Un goût marqué pour l'enseignement, de bonnes aptitudes pédagogiques, une capacité et une volonté de guider étudiants et jeunes chercheurs sont indispensables. Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues.

Délai de postulation: 30 septembre 1997.

Entrée en fonction: à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander les dossiers relatifs à ce poste à la **Présidence de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH 1015 Lausanne, Suisse.**